



# RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie  
et des Finances

## CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ASSURANCES *A*

N° 258 /MEF/CAB/SG/DA

Lomé, le **25 JUIN 2025**

### AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL D'ENTREE AU CYCLE DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN ASSURANCE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES ASSURANCES (IIA) DE YAOUNDE (CAMEROUN)

Le Ministre de l'Economie et des Finances porte à la connaissance du public que l'IIA dont le Togo est membre, lance un concours pour le recrutement d'étudiants de la 2<sup>ème</sup> promotion (2025 - 2028) du cycle de Licence Professionnelle en Assurance (LPA).

Les conditions pour faire acte de candidature et celles portant sur le déroulement du concours sont les suivantes :

#### A- CONDITIONS D'ACCES ET COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Être âgé de 18 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours ;
- Avoir été présenté par son Etat d'origine ;
- une demande adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, S/C Directeur National des Assurances ;
- une copie certifiée de l'acte de naissance ;
- une copie de la nationalité togolaise ;
- une copie certifiée du Baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
- une copie légalisée de la Carte nationale d'Identité ;
- un extrait du casier judiciaire ;
- le justificatif du paiement des frais de dossier du concours qui s'élève à 10.000 FCFA.

#### B- CALENDRIER ET EPREUVES DU CONCOURS

- \* 16 juillet 2025 : 2 heures (08h - 10h TU), épreuve de Français et Culture Générale ;
- \* 17 juillet 2025 : 2 heures (08h - 10h TU), épreuve au choix du candidat :
  - Technique d'assurance ou - Mathématiques, Statistiques et Calcul de probabilités (classe de Tle A) ou
  - Economie (classe de Tle G) ou - Droit (Capacité en Droit).

#### C- DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS

- les inscriptions prennent fin le vendredi 04 juillet 2025

Tout candidat togolais intéressé par ce concours doit faire parvenir son dossier de candidature à la Direction des Assurances sise au Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF), côté Plan, 2<sup>ème</sup> étage - porte 204, au plus tard le 4 juillet 2025.

- NB :**
- Les lauréats à ce concours sont pris en charge par l'Etat Togolais.
  - Cet avis peut être consulté en détail à la Direction des Assurances (CASEF) et sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances : [www.finances.gouv.tg](http://www.finances.gouv.tg)

Pour le Ministre de l'Economie  
et des Finances et P.O.,

Le Directeur de Cabinet



**Akou Mawussé A. ADETOU AFIADENYIGBA**